

RCS : RENNES  
Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 01753  
Numéro SIREN : 493 012 488  
Nom ou dénomination : CAPEOS AUDIT

Ce dépôt a été enregistré le 06/11/2023 sous le numéro de dépôt 17474

SARL CAPEOS AUDIT

17674

GRUPE CAPEOS

2050 - Bilan Actif

DEPOT  
11 NOV 2022  
TRIBUNAL DE COMMERCE  
DE RENNES  
BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2023

Formulaire obligatoire (article 33 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL CAPEOS AUDIT		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12					
Adresse de l'entreprise 29 RUE DE LORIENT 35000 RENNES		Durée de l'exercice précédent* 12					
Numéro SIRET* 4 9 3 0 1 2 4 8 8 0 0 0 2 6			Néant *				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2				
			Net 3				
		Exercice N clos le 31/12/2022					
ACTIF IMMOBILISÉ*	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	2 760	AG	2 760	
		Fonds commercial (1)	AH	203 351	AI	203 351	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
		Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	2 331	AU	1 162	1 169
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	15	CV	15	
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH		BI		
<b>TOTAL (II)</b>		BJ	208 458	BK	3 922	204 536	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	193 308	BY	5 915	187 393
		Autres créances (3)	BZ	5 866	CA		5 866
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	86 497	CG		86 497	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	1 310	CI		1 310	
	<b>TOTAL (III)</b>	CJ	286 982	CK	5 915	281 067	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>		CO	495 441	IA	9 837	485 603	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP		(3) Part à plus d'un an	CR		
Clause de réserve de propriété *							

Cegid Group

\* Des explications complémentaires rubrique sont données dans la notice n° 2032

2051 - Bilan Passif avant répartition

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2023

Formulaire obligatoire (article 33 A  
du Code général des impôts)

Designation de l'entreprise		SARL CAPEOS AUDIT		Néant *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 15 000 )	DA			15 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			1 500
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1 )	DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ )	DG			192 462
	Report à nouveau	DH			
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI			138 380
	Subventions d'investissement	DJ			
Provisions réglementées *	DK				
	<b>TOTAL (I)</b>	DL			347 343
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	<b>TOTAL (II)</b>	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX			20 015
	Dettes fiscales et sociales	DY			117 920
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ				
Autres dettes	EA				
Compte regul	Produits constatés d'avance (4)	EB			324
	<b>TOTAL (IV)</b>	EC			138 260
	Ecarts de conversion passif*	(V)			
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE			485 603
RENVVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC			
		ECart de réévaluation libre	ID		
	Réserve de réévaluation (1976)	IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG				138 260
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL CAPEOS AUDIT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 485 604 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 138 381 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 13/04/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

#### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- \* Matériel informatique : 1 à 5 ans
- \* Mobilier : 3 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

## Règles et méthodes comptables

### Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## Notes sur le bilan

### Actif immobilisé

#### Tableau des immobilisations

- Frais d'établissement et de développement			
- Fonds commercial	203 352		203 352
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 760		2 760
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>206 112</b>		<b>206 112</b>
- Terrains			
- Constructions sur sol propre			
- Constructions sur sol d'autrui			
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions			
- Installations techniques, matériel et outillage industriels			
- Installations générales, agencements aménagements divers			
- Matériel de transport			
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	729	1 603	2 332
- Emballages récupérables et divers			
- Immobilisations corporelles en cours			
- Avances et acomptes			
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>729</b>	<b>1 603</b>	<b>2 332</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence			
- Autres participations	15		15
- Autres titres immobilisés			
- Prêts et autres immobilisations financières			
<b>Immobilisations financières</b>	<b>15</b>		<b>15</b>

#### Immobilisations incorporelles

##### Fonds commercial

Éléments achetés	30 500
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	172 852
<b>Total</b>	<b>203 352</b>

## Notes sur le bilan

### Amortissements des immobilisations

- Frais d'établissement et de développement			
- Fonds commercial			
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 760		2 760
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>2 760</b>		<b>2 760</b>
- Terrains			
- Constructions sur sol propre			
- Constructions sur sol d'autrui			
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions			
- Installations techniques, matériel et outillage industriels			
- Installations générales, agencements aménagements divers			
- Matériel de transport			
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	729	433	1 162
- Emballages récupérables et divers			
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>729</b>	<b>433</b>	<b>1 162</b>

## Notes sur le bilan

### Actif circulant

### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 200 485 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :



#### Créances de l'actif immobilisé :

Créances rattachées à des participations

Prêts

Autres

#### Créances de l'actif circulant :

Créances Clients et Comptes rattachés	193 308	193 308
Autres	5 867	5 867
Capital souscrit - appelé, non versé		
Charges constatées d'avance	1 310	1 310



Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

### Produits à recevoir



CLIENTS - FACTURES À ÉTABLIR

17 830



## Notes sur le bilan

### Dettes

#### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 138 261 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020
Emprunts obligataires convertibles (*)		
Autres emprunts obligataires (*)		
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :		
- à 1 an au maximum à l'origine		
- à plus de 1 an à l'origine		
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 015	20 015
Dettes fiscales et sociales	117 921	117 921
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes (**)		
Produits constatés d'avance	324	324
<b>Total</b>	<b>138 261</b>	<b>138 261</b>

Emprunts obligataires convertibles (\*)

Autres emprunts obligataires (\*)

Emprunts (\*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :

- à 1 an au maximum à l'origine

- à plus de 1 an à l'origine

Emprunts et dettes financières divers (\*) (\*\*)

Dettes fournisseurs et comptes

rattachés

20 015

20 015

Dettes fiscales et sociales

117 921

117 921

Dettes sur immobilisations et comptes

rattachés

Autres dettes (\*\*)

Produits constatés d'avance

324

324

(\*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(\*) Emprunts remboursés sur l'exercice

(\*\*) Dont envers les associés

#### Charges à payer

	31/12/2021	31/12/2020
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	15 954	
DETTES PROVIS. PR CONGÉS À PAYER	20 266	
INTERESSEMENT	16 234	
CHARGES SOCIALES S/CONGÉS À PAYER	7 454	
ETAT - AUTRES CHARGES À PAYER	1 089	
TAXE D APPRENTISSAGE CAP	220	
FORMATION CONTINUE CAP	122	
<b>Total</b>	<b>61 340</b>	

FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES

15 954

DETTES PROVIS. PR CONGÉS À PAYER

20 266

INTERESSEMENT

16 234

CHARGES SOCIALES S/CONGÉS À PAYER

7 454

ETAT - AUTRES CHARGES À PAYER

1 089

TAXE D APPRENTISSAGE CAP

220

FORMATION CONTINUE CAP

122

**61 340**

## Notes sur le bilan

### Comptes de régularisation

#### Charges constatées d'avance

--	--	--	--

CHARGES CONSTATÉES D AVANCE

1 310

--	--	--	--

#### Produits constatés d'avance

--	--	--	--

PRODUITS CONSTATÉS D AVANCE

324

--	--	--	--

## CAPEOS AUDIT

Société à responsabilité limitée au capital de 15.000 euros  
Siège social : 29 rue de Lorient – 35000 RENNES  
RCS Rennes 493 012 488

### PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT SOUMISE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 29 JUIN 2023

*Extrait du texte des résolutions*

#### **DEUXIÈME RÉSOLUTION**

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2022, s'élevant à + **138.380,52 euros** de la manière suivante :

ORIGINE :

- Résultat net comptable bénéficiaire : 138.380,52 euros

AFFECTATION :

- A titre de dividende, la somme brute de : 100.000,00 euros  
- Au compte « Autres réserves », la somme de : 38.380,52 euros

TOTAL : 138.380,52 euros

Le dividende net sera versé dans les délais légaux à compter de ce jour, après retenue des prélèvements fiscaux et sociaux que la Société est en charge de reverser directement.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est fait mention ci-après des sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois précédents exercices (en euros) :

Exercice	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
Dividende brut total	220.000	80.000	80.000
Dividende non éligible à l'abattement (Article 158-3-2° du CGI)	99.000	36.000	32.000
Dividende éligible à l'abattement (Article 158-3-2° du CGI)	121.000	44.000	48.000

### RÉSOLUTION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT VOTÉE PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 29 JUIN 2023

*Extrait du procès-verbal*

#### **DEUXIÈME RÉSOLUTION**

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2022, s'élevant à + **138.380,52 euros** de la manière suivante :

ORIGINE :

- Résultat net comptable bénéficiaire : 138.380,52 euros

AFFECTATION :

- A titre de dividende, la somme brute de : 100.000,00 euros  
- Au compte « Autres réserves », la somme de : 38.380,52 euros

TOTAL : 138.380,52 euros

Le dividende net sera versé dans les délais légaux à compter de ce jour, après retenue des prélèvements fiscaux et sociaux que la Société est en charge de reverser directement.

NP

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est fait mention ci-après des sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois précédents exercices (en euros) :

Exercice	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
Dividende brut total	220.000	80.000	80.000
Dividende non éligible à l'abattement (Article 158-3-2° du CGI)	99.000	36.000	32.000
Dividende éligible à l'abattement (Article 158-3-2° du CGI)	121.000	44.000	48.000

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*

**Pour extraits  
certifiés conformes**

**La Gérance**

